

COMMUNE DE SAINT-MAURICE-D'IBIE

RELEVÉ DE DECISIONS

Suite à la séance du Conseil Municipal du 24 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre juin à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-MAURICE-D'IBIE, régulièrement convoqué en date du 20 juin 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre-Henri CHANAL, Maire.

Membres présents :

Mathieu ANDRÉ, Pierre-Henri CHANAL, Elodie EMENT, Serge VALLOS, Agnès GOLFIER, Florian THIBON, Sharon ARSAC, Sébastien DUMEZ, Philippe LOMBARDO

Membres absents ou excusés :

Françoise HERPIN

Procurations :

Françoise HERPIN a donné procuration à Agnès GOLFIER

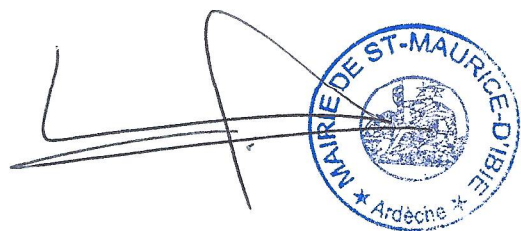
Secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal a désigné Elodie EMENT comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté à l'unanimité les délibérations suivantes :

- 20250624-01 Aliénation d'une partie d'un chemin communal
- 20250624-02 Demande de subvention au Département de l'Ardèche « pacte routier »
- 20252005-03 Révision statutaire de Territoire d'Energie Ardèche

Fait à Saint Maurice d'Ibie, le 26 juin 2025 et publié ce même jour.



Pierre-Henri CHANAL
Maire